



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD**

DATE : Le 29 septembre 2018

HEURE : 10h30

PRÉSENCES : Anita Savoie-Robichaud, Rémi Hébert, Percy Mallet, Marie-Lou Noël, Kassim Doumbia et Elise Roussel.

ABSENTS : Patrice-Éloi Mallet et Brigitte Mazerolle Arseneau

Points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 10h30, Kassim sera le président de l'assemblée.

2. Divulgarion de conflit d'intérêts

Le conseiller Percy Mallet mentionne qu'il a un frère qui travaille pour la municipalité, mais ne pense pas être en conflit d'intérêt puisqu'il n'est pas question de celui-ci. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Rémi Hébert que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Directrice générale

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'alinéa 68(1) j) de la *Loi sur la Gouvernance locale* puisqu'il concerne une question de travail et d'emploi.

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël qu'un appel d'offre soit lancé afin d'effectuer un diagnostic organisationnel dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet qu'on autorise la maire à envoyer une lettre à la directrice générale afin de l'aviser des procédures entamées pour un diagnostic organisationnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 12h15.

6. Parole au public

La maire donne la parole au public.